

DÉTAILS D'ORGANISATION

A FOURNIR PAR TOUS LES ORGANISATEURS

Cadre réservé au Comité Régional

52.850261.11.....

ÉCOLE DE VÉLO et MINI CYCLO-CROSS

Coureurs admis :

✓ U7 ✓ U9 ✓ U11 ✓ U13 U15

Nbre d'engagés maximum :

Cette feuille de détails d'organisation remplie recto et verso doit être adressée, quel que soit le genre de course, OBLIGATOIREMENT au Comité Régional dont dépend l'organisateur, au plus tard un mois avant la date de la course, accompagnée du montant des prix, des droits et de l'assurance.

VILLE Les Herbiers..... CODE POSTAL : 85500.....

TITRE DE L'ÉPREUVE Grand prix de la gare..... DATE 29/08/2026.....

CLUB ORGANISATEUR vélo club Les Herbiers.....

DONNÉES GPS :

INDIQUER SI L'ÉPREUVE EST : ✓ Interrégionale Départementale Régionale

TYPES D'ÉPREUVES :

Jeux : Mini Cyclo-cross Piste

✓ Route ou régularité :

Lieu et horaires dossards : La gare aux Herbiers.....

Merci d'indiquer le montant de l'engagement :
..... € (Libre de 0 € à 3 € maxi)

Lieu et horaires de départ : Avenue de la gare aux Herbiers.....

Catégorie	Longueur du circuit	Nbre de tours	Distance totale	Dossards	Départ
U7	...1.35... km		...0.9... km	..11... H...30	..12... H...30
U9	...1.35... km	3	..4.05. km	..11... H...30	..12... H...30
U11	...1.35... km	7	..9.45. km	..11... H...30	..12... H...30
U13	...1.35... km	11	..14.85 km	..11... H...30	..12... H...30
U15	 km		 km	 H.....	 H.....

ENGAGEMENTS PAR INTERNET

(Clôture : obligatoirement 3 jours francs avant la course : le mercredi pour le samedi, le jeudi pour le dimanche, le vendredi pour le lundi...)

Renseignements (Nom, n° de téléphone, E-mail)

DAVIAUD Rodolphe... 06.09.47.56.82... daviaud.rodolphe@orange.fr.....

Le speaker est :

THIBAUD Amaury.....
A indiquer impérativement de manière à pouvoir vérifier qu'il est bien habilité à exercer cette fonction

Le responsable sécurité est :

.....

Visa de l'Organisateur

vélo club Les Herbiers

Daviaud Rodolphe

Ne pas oublier de joindre la fiche de caisse N° 1 (épreuve d'un jour)

L'attestation d'assurance ne sera délivrée qu'après parfait paiement de l'épreuve déclarée au Comité Régional